



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Budget départemental - Exercice 2011 - Budget supplémentaire - DM 1

Rapport n° CG/2011/47

Service Chef de file :

Service des finances

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le projet de Budget Supplémentaire et de DM1 pour 2011.

Le budget supplémentaire est un exercice d'ajustement dans la mesure où toutes les dépenses et recettes ont été inscrites au budget primitif de façon sincère et véritable. Les propositions faites ne sont que la résultante de données nouvelles enregistrées depuis lors.

La mise en œuvre de la réforme fiscale donne un relief très particulier à l'exercice budgétaire 2011. Elle fait de l'adaptation des recettes départementales l'objet principal de cette décision budgétaire modificative (DM1).

Si le budget primitif (BP) 2011 a bien été construit en intégrant les conséquences de la disparition de la taxe professionnelle, l'exercice de prévision des recettes était cependant nécessairement inabouti puisque basé sur les simulations de l'Etat réalisées avant l'adoption de la loi de finances pour 2011. Par ailleurs, le BP 2011 n'a pas intégré l'impact du nouveau mécanisme de péréquation des droits de mutation, dont les règles n'ont été définitivement arrêtées qu'en décembre 2010.

La DM1 constitue donc un exercice indispensable d'ajustement de nos recettes, compte tenu des montants notifiés par l'Etat en avril 2011. Sans être définitifs, ces derniers permettent d'avoir une vision plus juste des nouvelles ressources départementales.

C'est tout particulièrement le cas des nouvelles impositions sur les entreprises créées par la réforme fiscale dont le produit notifié, à l'image de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), présente un écart important avec les simulations réalisées par l'Etat en 2010. C'est ainsi que la DM1 prend acte d'une baisse de -30 M€ du produit prévisionnel de CVAE pour 2011 notifié par l'Etat, par rapport aux 154M€ initialement prévus.

En définitive en lieu et place de la taxe professionnelle, dont le produit fiscal était d'environ 200 M€, nous percevrons une CVAE dont le produit sera de 124 M€.

Mais en vertu du principe de garantie de ressources, ces variations touchant les nouvelles recettes départementales n'ont aucun impact sur le produit global alloué au Département. En effet, toute baisse du produit attendu est compensée par une hausse équivalente du montant de dotation de compensation versé par l'Etat.

En revanche, les ajustements opérés affecteront le potentiel de croissance de nos recettes pour les années à venir, dans la mesure où la croissance de la CVAE s'appliquera sur une base réduite de 30 M€. Ces chiffres donnent raison à la prévision prudente de nos orientations budgétaires 2011 d'une croissance moyenne des recettes départementales à un rythme faible de 1,5 à 2% par an.

La DM1 enregistre, par ailleurs, l'impact très positif pour notre collectivité du nouveau dispositif de péréquation des droits de mutation (DMTO). Ce mécanisme est l'une des

mesures fortes mises en place par la loi de finances 2011 pour aider les Départements nécessiteux à faire face à la dynamique de leurs dépenses d'action sociale. Il permet aux Départements dont le potentiel financier par habitant est inférieur à la moyenne nationale de bénéficier d'une partie de la croissance des DMTO des Départements plus richement dotés.

Notre Département bénéficie cette année pleinement de ce mécanisme, avec une dotation à notre bénéfice de 6,8 M€ : en raison d'un potentiel financier par habitant de 4,5 % inférieur à la moyenne nationale (valeur 2010) mais également en raison d'un niveau de DMTO par habitant inférieur à 75% de la moyenne nationale.

C'est ce faisant souligner très clairement notre classement parmi les départements défavorisés

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, la DM1 tire les conséquences de la pression très marquée exercée par la hausse du prix des carburants sur nos dépenses de transport. Les dépenses d'action sociale sont quant à elles, dans l'ensemble, maîtrisées, par contraste avec les deux exercices budgétaires précédents, en dépit d'une accélération conjoncturelle des dépenses en faveur des personnes handicapées.

Après une augmentation de + 13,4% en 2010, la hausse des prix des carburants s'est accentuée début 2011, pour atteindre une hausse de + 16 % d'avril 2010 à avril 2011.

Cette hausse des prix de l'énergie se répercute sur le coût d'exploitation des lignes de transports, avec un impact mécanique de l'ordre de + 3%. Ceci induit également un renchérissement de la viabilité hivernale, dont les coûts étaient déjà majorés du fait de la rigueur de l'hiver. Au total, un complément de crédits de 2,1 M€ environ est rendu nécessaire en fonctionnement pour faire face à ces aléas.

S'agissant des dépenses sociales, en revanche, après deux exercices caractérisés par un essor très marqué des dépenses d'insertion pour les personnes en situation de précarité, la DM1 2011 vient conforter l'hypothèse de stabilisation que nous avons envisagée lors du vote du BP 2011. Le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) et l'engagement financier correspondant sont désormais stabilisés, même si la baisse du nombre de chômeurs ne se traduit pas pour l'instant par une baisse des chiffres du RSA. Le Département doit en revanche accompagner l'accélération de la prise en charge de dossiers d'allocation de prestation de compensation du handicap (PCH), en abondant les crédits du BP 2011 à hauteur de + 1,9 M€. Cette hausse des crédits est cependant largement compensée par un abondement de la dotation allouée par la caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA) au Conseil Général, à hauteur de + 1,6 M€.

Au total, la DM1 dégage un autofinancement complémentaire de 7,7 M€, après couverture des besoins en crédits de fonctionnement. Cet autofinancement permet d'accélérer, sans recourir davantage à l'emprunt, la réalisation d'investissements structurants en faveur du développement économique de notre territoire, que ce soit dans le domaine des transports, de l'entretien du réseau routier départemental, ou bien encore en faveur de l'amélioration des équipements d'accueil de la petite enfance. Le rapport ci-dessous en donne la liste détaillée.

Après prise en compte du besoin de financement de la section d'investissement, ce sont quelque 13,1 M€ du résultat net de clôture de l'exercice 2010 qui peuvent être affectés à la diminution de la dette départementale. Cette forte diminution du recours à l'emprunt prévu en 2010 permettra à notre collectivité de répondre dans des conditions favorables à la forte montée en puissance des appels de fonds en faveur de la seconde phase du TGV Est et aux besoins d'emprunt correspondants (5,5 M€ en 2011 ; 16,8 M€ en 2012 ; 13,6 M€ en 2013; 11 M€ en 2014 selon le dernier échéancier transmis par RFF), soit une mobilisation totale d'environ 47 M€ de crédits d'investissement sur les 4 années à venir sur ce seul projet emblématique.

1. Equilibre général de la DM1

1.1 En résumé, évolution des dépenses de fonctionnement (le détail est donné au 2.)

Les dépenses de fonctionnement nouvelles conduisent à un besoin complémentaire de crédits qui s'élèvent à un total de +5,3 M€, correspondant pour l'essentiel :

- à l'augmentation des crédits en faveur des personnes handicapées nécessaire pour assurer un traitement accéléré de dossiers en attente : soit + 1,9 M€ dont + 0,8 M€ au titre de la PCH plus de 20 ans et + 1,1 M€ pour la PCH moins de 20 ans
- aux dépenses de viabilité hivernale liées à un hiver particulièrement rigoureux, soit un besoin de crédits nouveaux de + 1,3 M€
- à l'impact de l'augmentation des carburants, en hausse de + 3%, sur les contrats d'exploitation des lignes de bus régulières, soit + 0,3 M€, et sur les lignes de transports scolaires, soit + 0,520 M€

1.2 En résumé, évolution des dépenses d'investissement (le détail est donné au 2.)

Les dépenses d'investissement sont en forte hausse + **10,3 M€**.

Cette augmentation est la résultante d'ajustements à la hausse comme à la baisse au regard du rythme prévisible de consommation dans l'année :

- Réparations de la voirie départementale : + **1,7 M€** pour les travaux rendus nécessaires par les dégâts causés par la neige et le verglas qui ont endommagé fortement les chaussées
- TGV Est 2ème phase (ajustement sur le calendrier réel mis à jour des versements RFF) : + **1,27 M€**
- Voirie nationale : + **2,73 M€** au regard de l'échéancier actualisé des décaissements (+1,15 M€ pour la réalisation de la liaison Interports dans le cadre du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne (CTSCE), + 1,58 M€ pour l'aménagement entre le parc de l'Etoile et le pont de l'Europe)
- + **0,43 M€** pour permettre de financer des projets de rénovation de crèches et la création de structures périscolaires
- + **2,2 M€** au titre des avances remboursables ALSABAIL
- + **2,9 M€** en faveur des plateformes et zones d'activité
- + **1,5 M€** pour le financement de divers projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage de bourgs-centres et inscrits dans les différents contrats de territoire

Ces augmentations sont compensées par des restitutions de crédits, dont principalement :

- - **0,7 M€** du fait d'un décalage dans le temps des acquisitions foncières et des travaux relatifs au projet de TSPO

- - **0,59 M€** d'ajustement de l'échéancier des paiements en faveur de la restructuration de la « Maison de l'Alsace à Paris » au regard du nouveau calendrier de travaux recalé sur fin 2011-début 2012
- - **0,486 M€** du fait du démarrage plus tardif de certains projets en faveur de l'hébergement des personnes âgées
- - **0,26 M€** du fait du rephasage des paiements du programme « Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg »
- - **0,10 M€** du fait de mouvements de crédits dus à la révision des échéanciers du Contrat de projets Etat/Région - CPER (programme de lutte contre les coulées de boues)

1.3 En résumé, évolution des recettes (le détail est donné au 3)

Les recettes de fonctionnement sont en très nette augmentation de **+ 13 M€**, principalement du fait :

- du bénéfice de la dotation de péréquation des droits de mutation attribuée aux départements nécessiteux pour un montant de 6,8M€
- d'un ajustement à la hausse de + 2,5 M€ des ressources issues de la réforme de la taxe professionnelle conformément aux montants notifiés par l'Etat
- d'un ajustement à la hausse de +0,9M€ de la DGF notifiée par l'Etat
- d'une augmentation de + 1,6 M€ de la dotation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie(CNSA) au titre de l'APA et de la PCH pour 2011.

1.4 Equilibre du budget

Au total la section de fonctionnement présente **un excédent de 7,7 M€** (+13 M€ de recettes et 5,3M€ de dépenses nouvelles) qui permet d'augmenter à due concurrence notre autofinancement.

La section d'investissement présente à l'inverse **un déficit – 10,8 M€**.

Au total, les propositions nouvelles génèrent un besoin de financement de **3,1 M€**.

Affectation du résultat de l'exercice 2010 :

Au terme de l'exercice 2010, le résultat net de clôture s'élève à **16,2M€**. Cet excédent de clôture permet de couvrir le déficit de la section d'investissement sans recourir à l'emprunt.

Il est proposé de **dédier les 13,1 M€ restant** (après couverture du déficit d'investissement) **à la diminution de la dette**.

2. Revue des principales évolutions de dépenses, détaillées selon les missions du Conseil Général

2.1 AIDE A LA PERSONNE

2.1.1 Les besoins en crédits de fonctionnement complémentaires sont principalement :

ENFANCE ET FAMILLE

- + 0,1 M€ au titre de la prise en charge de l'hébergement d'urgence
- + 0,05 M€ au titre du remboursement des frais de déplacements des assistantes familiales
- + 0,5 M€ au titre du financement du FSE (solde 2009 et 2010 et augmentation de 0,1M€ des financements au titre de 2011)

PERSONNES HANDICAPEES

Les besoins en crédits s'élèvent à 1,7 M€ concernant principalement la PCH + de 20 ans (+ 1,1 M€), la PCH - de 20 ans (+ 0,8 M€) et - 0,2 M€ au titre de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)

PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

- - 0,35 M€ au titre de l'allocation RMI (aucun paiement ne devant plus intervenir au titre de l'ancien dispositif RMI)

2.1.2 En investissement, le besoin de crédits complémentaires est lié principalement aux politiques :

SANTE PUBLIQUE

- + 0,43 M€ pour permettre de financer des projets de rénovation de crèches ou la création de structures périscolaires dont :
 - CDC Pays de la Zorn à Hochfelden : 114 000 € pour la construction d'une maison des services comprenant un relai d'assistantes maternelles,
 - CDC Marckolsheim et environs : 60 000 € pour la construction d'un centre périscolaire à Heidolsheim,
 - Commune de Hoerdts construction d'un périscolaire : 140 000 €
 - Ville de Haguenau construction accueil périscolaire : 65 364 €

PERSONNES AGEES

- - 0,49 M€ du fait du démarrage plus tardif de certains projets en faveur de l'hébergement des personnes âgées

2.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.2.1 En fonctionnement, les principales évolutions de crédits portent sur les politiques :

TRANSPORTS

- Fonctionnement des transports (+ 0,99 M€) : transports scolaires (+ 0,520 M€), exploitation du Réseau 67 (+ 0,3 M€) : ces augmentations sont la traduction de la forte augmentation du prix du carburant constatée au premier trimestre 2011.
- Dépenses complémentaires au titre de la viabilité hivernale (+1,3 M€ en raison de l'hiver rigoureux qui a mobilisé les équipes et nécessité l'acquisition de sel supplémentaire)

- + 0,08 M€ sont par ailleurs demandés en faveur des bacs rhénans (du fait de l'augmentation du prix du carburant)

2.2.2 En investissement, les évolutions de crédits concernent principalement :

TRANSPORTS

- TGV Est travaux 2^{ème} phase : + 1,27 M€ (réajustement des crédits suite au nouvel échéancier RFF)
- Aménagement aux abords des Bacs rhénans : + 0,18 M€.

ROUTES

- Réparations voirie départementale : 1,7 M€ (augmentation résultant des dégâts causés par la neige et le verglas endommageant les chaussées, notamment la RD159 Kintzheim-Haut-Koenigsbourg ou encore la RD421 Traverse de Mommenheim),
- Voirie nationale : + 2,73 M€, dont +1,154 pour la poursuite en 2011 de la réalisation de la liaison interports par la CUS au vu de la convention établie dans le cadre du CTSCÉ liaison routière entre le port sud et le port nord de Strasbourg, destinée à désengorger la RN4, et + 1,58 M€ de subventions d'équipement à la CUS pour l'aménagement entre le parc de l'Etoile et le pont de l'Europe.
- + 0,26 M€ en faveur des travaux d'aménagement foncier agricole et forestier liés aux contournements routiers du département : contournement ouest Wasselonne, Dossenheim sur Zinsel, liaison A4-Lorentzen.

Ces besoins nouveaux sont atténués par des diminutions en fonction du rythme réel des décaissements prévus pour 2011 :

- 2^{ème} phase tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges :- 0,1 M€
- Travaux TSPO 1^{ère} tranche : - 0,5 M€
- Acquisition foncière TSPO 1^{ère} tranche : - 0,2 M€,
- Réduction des nuisances sonores : - 0,1 M€
- Travaux routiers d'Etat (décalage dans le calendrier du GCO) : - 0,14 M€,

2.3 DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

2.3.1 En fonctionnement, les principales demandes d'abondement de crédits portent sur les politiques :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- + 100 000 € : au titre de l'étude géothermie sur la plateforme départementale d'activités (PFDA) de Brumath (crédits 2010 non reportés),
- + 45 000 € : soutien aux pôles de compétitivité (solde de subvention en faveur du pôle Bio-Valley),
- + 60 000€ : en faveur de la fédération française du sport automobile (FFSA) pour la 2^{ème} édition du Rallye de France Alsace, rallye automobile comptant pour le championnat du monde des rallyes. Au total, le montant de la contribution départementale s'élève à 240 000 € pour cette opération,

- + 28 000 € : en faveur de l'ADEUS (financement d'une mission d'appui pour la démarche « Territoire 2030 »),
- + 75 000 € : Etude VVV – l'Alsace à vélo (crédit 2010 non reportés, mais nécessaires au paiement de l'étude Alsace à vélo),
- + 23 596 € afin de pouvoir verser le solde de la subvention à l'ASPA (crédits 2010 non reportés),
- +18 209 € afin de procéder au mandatement de la subvention concernant le programme d'éducation à l'Environnement 2010.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- + 12 000 € pour pouvoir lancer l'étude des zones humides remarquables

Ces augmentations de crédits sont partiellement couvertes par les diminutions, dont la principale de - 100 000 € sur la participation au fonctionnement de la société fermière de la Maison de l'Alsace à PARIS, corrigée compte tenu du nouveau calendrier de déménagement du Centre d'affaires et de l'évènementiel différé à la fin de l'année.

2.3.2 En investissement, les principales demandes d'abondement de crédits portent sur les politiques :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- + 2,2 M€ au titre des avances remboursables ALSABAIL (en faveur de nouveaux projets, notamment Laliq),
- + 1 M€ en faveur de la plateforme départementale d'Alsace Centrale 2^{ème} tranche,
- + 1,780 M€ pour les Zones d'activités :
 - + 180 000 € pour le projet de ZA communale de Dambach-la-Ville
 - + 750 000 € en faveur de la ZA de Marckolsheim 1^{ère} tranche
 - + 940 000 € en faveur de la ZAI de Rosheim
- + 0,25 M€ en faveur du Port autonome de Strasbourg – Poste de déchargement fluvial et ferroviaire
- + 0,1 M€ pour la reconversion de la friche économique « Projet Thurot » à Haguenau
- + 0,03 M€ d'avance remboursable en faveur de l'Association Rhin Vivant, projets montés en charge depuis le vote du BP.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- + 0,2 M€ au titre du programme « équipement pour les CRITT, plateforme technologique » (rephasage des crédits du projet)

RECHERCHE

- + 0,2 M€ en faveur du projet « Chimie biologique intégrative, technologie du médicament à Strasbourg »

DEVELOPPEMENT LOCAL ET COHESION URBAINE :

- + 1,4 M€ pour le financement de divers projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Bourgs-Centres et inscrits dans les différents contrats de territoire :

Collectivité	Libellé de l'opération	Subvention
Ville de Marckolsheim	Création d'un cinéma dans le cadre de la construction de la médiathèque	228 675,00 €
Ville de Molsheim	Aménagement du Parc des Jésuites	234 675,00 €
Ville de Schirmeck	aménagement Parc Bergopré	233 012,00 €
CDC Seltz	Complexe omnisports (bonification)	250 000,00 €
Erstein	Réalisation de la Maison de la Solidarité	228 675,00 €
Barr	Construction d'une médiathèque	250 000,00 €
	Total	1 425 037,00 €

- + 20 000 € sur la ligne de crédit SIG (mise en place d'un SIG concernant la CDC du Pays de Niederbronn, la CDC de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach en partenariat avec la CDC de Seltz-Delta de la Sauer pour l'acquisition d'une solution logicielle),

SECURITE

- + 57 931 € concernant la subvention pour la réhabilitation du bâtiment de gendarmerie situé à Schwindratzheim.

Ces besoins nouveaux sont atténués par des diminutions :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- - 591 694,16 € sur les crédits en faveur de la Maison de l'Alsace à Paris (ajustement des crédits de paiement au regard du besoin réel)

- - 120 000 € sur les crédits concernant les travaux d'aménagement foncier de la plateforme départementale d'activité de Mommenheim-Bernolsheim en fonction de l'avancement du chantier
- - 300 000 € au titre de l'EPELFI (le produit de la redevance perçue par l'EPELFI auprès des usagers du livre foncier informatisé a été supérieur aux prévisions)
- - 400 000 € sur les crédits de la construction du pôle d'administration publique (rephasage des crédits de paiement).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 25 750 € sur la ligne de crédit « CINE investissement des collectivités », du fait d'un ajustement des crédits de paiement au regard du besoin réel (un seul projet en cours actuellement)

2.4 EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE

2.4.1 En fonctionnement, les principales évolutions de crédits concernent la politique :

EDUCATION ET FORMATION

- + 0,3 M€ au titre de la dotation de fonctionnement des collèges publics (84 000€ pour les acquisitions de matériels pour la prévention des déchets, 15 000 € de dotations pour des actions spécifiques, 200 000 € de dotation complémentaire pour les charges de viabilisation dues à l'hiver rigoureux)
- + 25 000 € concernant la diffusion de clés USB aux collégiens
- + 15 500 € sur la ligne Agenda 21 (convention de prestations de service)

CULTURE ET PATRIMOINE

- + 25 000 € en faveur de la promotion de la création plastique (CEEAC),
- + 15 000 € sur la ligne de crédit « Festival association » en faveur des festivals « la Sarre à contes » et « Mon mouton est un lion »
- + 37 000 € pour financer l'ensemble des écoles de musique selon le dispositif actuel
- + 10 800 € pour financer la phase 3 de l'exposition de Tambov
- + 17 900 € pour la Commission Scientifique du Haut-Koenigsbourg
- + 23 680 € au titre des frais d'études pour le projet culturel du Haut-Koenigsbourg
- + 26 000 € pour le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan pour la mise en place d'une clôture sur le site archéologique à Mutzig
- + 10 793 € représentant l'échéance 2010 non reportée au titre de la subvention en annuité pour la restauration de l'Orgue Silbermann de l'église Abbatiale d'Ebersmunster

Ces besoins nouveaux sont atténués par des diminutions :

EDUCATION ET FORMATION

- - 117 300 € au titre du fonctionnement des collèges privés en raison du tassement des effectifs
- - 27 000 € au titre d'ajustements sur l'enveloppe des actions éducatives
- - 18 000 € d'ajustement au titre de la subvention à l'association ABCM (bilinguisme à partir de la maternelle)

CULTURE ET PATRIMOINE

- - 84 300 € concernant la ligne Activités culturelles diverses au profit des actions patrimoniales

2.4.2 En investissement, les principales évolutions de crédits concernent les politiques :

EDUCATION ET FORMATION

- - 0,24 M€ au titre de l'équipement mobilier et matériel

CULTURE ET PATRIMOINE

- + 0,13 M€ au titre de la subvention en faveur des collèges privés et cités scolaires sous contrat
- + 0,02 M€ au titre de la subvention Musée Lalique (financement de la voie d'accès au parking du musée)
- + 0,011 M€ concernant les Centres d'Initiation au Patrimoine

2.5 ADMINISTRATION GENERALE

2.5.1 En fonctionnement, les principales évolutions de crédits portent sur les politiques :

LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX :

- + 150 000 € au titre des admissions en non-valeurs (demande complémentaire pour les indus au titre du RMI-RMA, l'APA, l'aide à l'enfance et aux personnes handicapées),
- + 40 000 € au titre de l'habillement. La commande de vêtements professionnels et de protection s'étant déroulée en fin d'année, les sociétés n'ont pas pu tenir leur engagement de nous livrer dans les délais. Ces crédits n'ont pas fait l'objet d'un report sur 2011.

Les principales baisses de crédits portent sur :

- - 40 000 € sur la ligne de crédit Assurances transports autos et bacs (prix particulièrement avantageux obtenus lors de la dernière consultation),
- - 19 000 € sur la ligne de crédit entretien matériels et logiciels (réduction des coûts de divers marchés, ainsi que des coûts de fonctionnement concernant les copieurs multifonctions revus à la baisse).

2.5.2 En investissement, les principales évolutions de crédits portent sur les politiques :

GESTION FINANCIERE :

- + 52 M€ au titre du remboursement anticipé provisoire d'emprunts (en recettes et en dépenses en vue de rembourser des crédits revolving pour maintenir une trésorerie minimale) atténués par un virement de 7 M€ provenant de la ligne remboursement du capital de la dette à rembourser en 2011.

LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX :

- - 601 998 € : cette diminution correspond au décalage de calendrier sur 2012 de différents projets informatiques.

3. L'évolution des recettes en DM1

L'évolution des recettes à la DM1 est principalement caractérisée par la notification provisoire des recettes fiscales et par l'augmentation du produit des droits de mutation du fait de l'entrée en vigueur des mécanismes de péréquation :

- Fiscalité locale directe : le produit de la fiscalité directe est réduit de 26,4 M€. Ce mouvement comprend d'une part une augmentation de + 3,6 M€ du produit de foncier bâti et d'autre part une diminution de - 30 M€ du produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La diminution du produit de CVAE, soit - 30 M€, est compensée par :

- d'une part une attribution supplémentaire de dotation de compensation pour la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) pour un montant total de 29,7 M€ ;
 - d'autre part un surcroît de produit d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) pour 0,2 M€.
- Les compensations fiscales : un montant supplémentaire de 7,6 M€ est inscrit en DM1. Il correspond aux anciens montants de compensations fiscales versées en 2010.
 - La taxe sur les conventions d'assurances (TSCA) : une réduction pour un montant de - 9,3 M€ est prévue en DM1. Le montant budgété s'élève donc à 115 M€ et correspond au montant pris en compte en 2010 par l'Etat pour le mécanisme de transfert entre l'ancien et le nouveau dispositif de recettes fiscales.
 - Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : le montant des DMTO est augmenté de 7,7 M€. Cette progression résulte pour l'essentiel de l'attribution du fonds national de péréquation pour un montant de 6,85 M€ en 2011. Le complément correspond à un ajustement à la hausse des DMTO transférés par l'Etat, au vu des chiffres notifiés en avril.
 - La dotation globale de fonctionnement (DGF) : un montant supplémentaire de 0,98 M€ est inscrit en DM1. Il prend en compte la réforme partielle du calcul du potentiel financier en 2011 qui a un impact favorable sur la dotation de péréquation et de compensation.
 - Les recettes de l'aide sociale : elles sont augmentées de 1,1 M€ et portées à 59,9 M€ en DM 1, cette hausse correspond pour l'essentiel à un abondement de la dotation de la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'autonomie (CNSA) au titre de l'APA et de la PCH pour 2011.

4. Les crédits reportés

Le montant des crédits reportés s'élève à 148 020 795,67 € (contre 181 171 464,04 € au BS 2010).

La diminution du montant des reports par rapport à 2010 est liée au meilleur taux d'exécution des crédits d'investissement et à l'optimisation de la gestion en autorisations de programme (AP/CP).

Les reports portent essentiellement sur les subventions d'investissement (110,9 M€), sur les comptes d'avances pour Alsabail essentiellement (14,2 M€) et sur les travaux pour compte de tiers.

Le résultat de fonctionnement de la gestion 2010 d'un montant de 60.701.072 € est affecté en 2011 au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement dont 44.464.299 € pour couvrir le déficit et 16.236.773€ pour le financement d'une partie des crédits d'investissement reportés de 2010 sur 2011.

En outre, 131 784 022 M€ d'emprunts sont reportés en recettes, correspondant comptablement aux reports des crédits d'investissement de 2010 sur 2011.

5. Délégation à la commission permanente en matière de tarifs

Pour bénéficier d'une meilleure réactivité dans la détermination des tarifs appliqués sur le Réseau 67 lors de manifestations particulières, il est proposé de déléguer à la commission permanente la détermination du montant de tout tarif événementiel sur les lignes du Réseau 67.

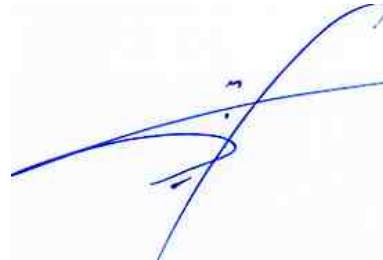
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales, le Conseil Général :

- *Approuve le projet de Budget Supplémentaire – DM1 pour 2011 et en arrête les chiffres définitifs tels qu'ils figurent au projet*
- *Délègue à la commission permanente la détermination du montant de tout tarif événementiel sur les lignes du Réseau 67*
- *Décide d'admettre en non valeur pour ce qui concerne le budget principal : 149 926,15 € dont 101 864,82 € au titre du RMI, RMA et RSA*
- *Accorde des remises gracieuses sur le budget départemental pour un montant total de 48 292,18 €*
- *Décide de placer en affectation au profit du budget annexe du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans les biens du budget annexe du Parc Départemental d'Entretien des Cours d'eau d'Erstein ainsi que les biens du Budget Principal mentionnés dans les annexes 1 et 2 ci-jointes.*

Strasbourg, le 30/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL